



Affiché le 25 avril 2024

Retiré le .....

ARRETE N° 102/T/2024

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LB  
Au coeur du Bassin Potassique

## LE MAIRE DE LA VILLE DE WITTENHEIM

**VU** les articles, L 2213-1 et L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles R 411-1 et suivants du Code de la Route,

**VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

**VU** la demande de Madame Isabelle WILB du 10 avril 2024 d'organiser une fête des voisins le vendredi 31 mai 2024 de 17h30 à 22h00 dans la rue Théodore DECK,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des riverains et de régler la circulation dans la rue Théodore DECK pour des raisons de sécurité,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Pendant la durée de la manifestation, il est interdit à tout véhicule motorisé de circuler dans la rue Théodore DECK le vendredi 31 mai 2024 de 17h30 à 22h00.

**ARTICLE 2 :** Des panneaux de signalisation conformes aux prescriptions réglementaires seront posés et rappelleront ces prescriptions aux usagers.

**ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera transmis à Madame Isabelle WILB – 20 rue Théodore Deck à Wittenheim et une copie sera adressée à :

- Madame la Procureure de la République – 21 Avenue Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police – BP 95 – 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur le Médecin Chef du SAMU – CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM
- M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER



WITTENHEIM, le 22 avril 2024

Pour le Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Ginette RENCK

